

RÈGLEMENT « MARATHON DU DÉPISTAGE »

ARTICLE 1 : CONCEPT

Le Marathon du Dépistage est une course connectée organisée par le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Sud PACA. Cette course connectée n'est pas une compétition sportive mais une action pour mobiliser le plus grand nombre de coureurs possible en faveur de la prévention et du dépistage du cancer du sein.

ARTICLE 2 : LIEUX ET DATE

Où se déroule cette course ? Partout ! C'est le principe d'une course connectée.

Vous réalisez votre distance en suivant les 4 distances proposées en une ou plusieurs séances.

Date : Du 1er Octobre 2020 à 6H au 31 Octobre 2020 à 19H

Distances au choix : 5 km (en une seule fois) / 10 km / 21,1 km / 42.195 km

Parcours : libre dans le respect de la « Charte Eco-Responsable du coureur connecté » avec son objet connecté (montre connectée, application mobile)

ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes à tous nés, en 2001 et avant, jusqu'au 31 octobre 2020 à 12H sur www.sport-up.fr et sur le site de la course www.octobrerosconnecte.fr

Le tarif de l'engagement est de 7€ (dont 1€ de frais de transaction).

Lors de son inscription, le participant reçoit par mail un lien permettant d'enregistrer ses temps réalisés via l'importation d'un fichier GPX de son activité depuis un objet connecté (montre*, application**).

*Montres GPS toutes marques qui fournissent un fichier GPX type Garmin, Polar, Suunto, TomTom.

**Applications mobiles toutes marques qui fournissent un fichier GPX type Strava, Endomondo, Runkeeper...

Si le participant n'a pas de montre ou appli connectée, il peut télécharger l'application Zapsports (disponible uniquement sur Apple store) et enregistrer directement ses résultats.

Le participant a également la possibilité de saisir manuellement son temps (dans ce cas-là il faut saisir le temps total), mais il ne sera pas classé.

Chaque participant pourra télécharger en ligne son e-dossard ou sa e-plaque de cadre personnalisée aux couleurs de l'événement pour la porter lors de sa course.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENT

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Afin de respecter l'esprit du Marathon du Dépistage le dossard que vous aurez imprimé devra être entièrement lisible et porté devant lors de votre séance.

La participation implique l'acceptation expresse par chaque concurrent du dit règlement ainsi que de la charte éco-responsable du coureur connecté.

ARTICLE 5 : TEMPS DE COURSE

Les participants disposent d'un mois entre le jeudi 1er octobre 2020 à 6h et le samedi 31 octobre 19h pour effectuer leur distance. Ils ont le choix d'effectuer leur distance en 1 ou plusieurs fois.

ARTICLE 6 : DROIT A L'IMAGE

Lors de son engagement à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Sud PACA (ou ses ayants droit) à utiliser ou faire utiliser, ou à reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix, et sa prestation sportive dans le cadre de l'épreuve en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus et inconnus à ce jour, et sans aucune limite de temps.

ARTICLE 7 : ASSURANCE

Vous participez à cette course connectée à vos propres risques sous votre entière responsabilité. Vous êtes conscient que cette activité demande une préparation physique adéquate et vous certifiez être en bonne santé générale, avoir passé une visite médicale il y a moins d'un an et avoir la forme physique nécessaire pour y participer. Vous attestez être en possession d'une police d'assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels. Vous dégagez le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Sud PACA, leurs employés et dirigeants, les organisateurs de toute responsabilité pour quelque réclamation que ce soit, relativement à toute blessure personnelle, à un décès ou à des dommages matériels résultant de ma participation à cet événement.

ARTICLE 8 : RÉCOMPENSES

Chaque participant pourra télécharger son e-diplôme souvenir personnalisé attestant de sa mobilisation avec sa référence kilométrique et son temps.

Chaque participant pourra télécharger sa « e-médaille finisher » attestant de sa mobilisation avec sa référence kilométrique et son temps.

**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur

Du 1^{er} au 31/10/2020
LE MARATHON DU DÉPISTAGE

**RELEVEZ LE CHALLENGE
INSCRIVEZ-VOUS!**

COURSE CONNECTÉE
www.octobrerosconnecte.fr

Seul(e) ou en équipe

LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN,
À PARTIR DE 50 ANS : UNE MAMMOGRAPHIE TOUS LES 2 ANS

REGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR